



UPCASS'INFOS

Novembre
2014

**L'actualité des cadres administratifs du MEDDE
et du MLETR**

N°6

Editorial

Chers collègues,

Notre dernier UPCASS'infos avant les élections professionnelles du 04 décembre prochain traite d'une actualité dense pour les attachés. D'abord, la PFR et ses évolutions. Il a fallu maintenir une pression continue pour obtenir la sortie de la note de gestion 2014 qui officialise des modifications, bien insuffisantes. À noter des perspectives positives pour les agents en DDI dans le cadre de la promesse d'harmonisation de la GRH.

Coté déroulement de carrière, notre ministère accumule les charges contre les cadres administratifs. Comme vous pourrez le constater, après la révision des règles de gestion des CAEDAD, nous voici devant une baisse du nombre de postes ouverts au principalat en 2015 !

Cette situation intolérable appelle une mobilisation forte pour que nous soyons entendus sur nos revendications. Mais nous aurons besoin aussi de vous et de votre soutien car l'UNSA est bien la seule organisation à défendre les cadres administratifs au MEDDE/MLETR. Elle a été la seule à s'opposer au « marché de dupes » du décret statutaire sur l'emploi de CAEDAD lors du CTM du 30 octobre dernier, pendant que les autres syndicats s'abstenaient !

Mais cela ne remet en cause ni notre détermination, ni notre pugnacité, ni notre engagement.

Je profite de cet édito pour vous appeler à voter massivement pour l'UNSA lors des élections du 4 décembre : pour le comité technique ministériel, pour votre comité technique de service et bien sûr pour la CAP des attachés.

Merci de votre confiance.

Syndicalement,

Le secrétaire national,
Robert Baylocq.

Projet d'indemnité différentielle temporaire : les attachés des DDI ne seront pas exclus...

En écho au CIMAP du 17 juillet 2013, la DGAFP a présenté un projet de décret, organisant au bénéfice des agents administratifs des DDI, l'allocation d'une indemnité différentielle temporaire, correspondant à la différence entre la part « fonctions » de l'indemnitaire de l'agent et un montant de référence par corps, fixé par arrêté.

Pour en savoir plus :

<http://extranet.unsa-upcasse.equipement.gouv.fr/harmonisation-indemnitaires-des-a1405.html>

PFR-RIFSEEP : 1 partout, la balle au centre !

Ainsi que nous vous l'avons précisé antérieurement, la fin d'exercice de la PFR a été douloureuse ! L'UNSA a dénoncé en séance les commissions indemnitaires qui se sont pour la plupart tenues avant la publication de la note de gestion.

<http://extranet.unsa-upcasse.equipement.gouv.fr/la-note-de-gestion-2014-de-la-pfr-a1406.html>

Nous ne pleurerons pas la PFR que nous avons à juste titre perçue dès l'origine comme porteuse de vices congénitaux (frein à la mobilité, inéquité territoriale, poids démesuré de la part résultats, etc.). Et l'UNSA (comme le CGEDD) n'a cessé de demander un vrai bilan de la PFR dans son volet de GRH ... sans succès ! Pour autant, nous restons plus que sceptiques vis à vis du RIFSEEP au fur et à mesure que les contours se précisent ; le dernier en date étant le projet de circulaire. Nous devrions en savoir plus lors de la réunion en DRH le 20 novembre prochain et vous serez les premiers informés !

En cette attente, accédez à notre dossier complet :

<http://extranet.unsa-upcasse.equipement.gouv.fr/ici-tout-ce-que-vous-avez-toujours-a1419.html>

Taux pro-pro pour l'accès à Attaché Principal : l'UNSA-UPCASSE montre les dents.

Un taux globalement satisfaisant avait permis un effort significatif en matière de promotion des attachés, depuis 2007, rattrapant à peu près le déséquilibre de la pyramide du corps,

Agenda

→ **RIFSEEP** : réunion bilatérale DRH-UNSA le 20 novembre 2014

→ **Liste nationale du cycle 2015-05** : 10 novembre 2014 pour la remontée des postes aux ZGE

→ **Pré CAP promos**: 18-19 novembre 2014

→ **CAP promos**: 25 novembre 2014

→ **Élections professionnelles** : 4 décembre 2014

Contactez vos permanents UNSA-UPCASSE

Robert Baylocq : Secrétaire national et permanence - Secteurs Est, Massif Central et Sud-Est
04 56 59 42 58 - robert.baylocq@i-carre.net

François Pyot, permanence secteurs administration centrale et Île-de-France - 01 40 81 71 19
francois.pyot@i-carre.net

Dominique Botta, permanence secteurs Sud-Ouest, Centre, Ouest et Nord-Ouest, Outremer
02 47 70 81 15 - dominique.botta@i-carre.net

Élections professionnelles

Pour les votes par correspondance, surveillez bien l'arrivée de votre matériel... et n'attendez pas le dernier moment pour voter ! En effet, il faut tenir compte du délai postal afin que votre vote parvienne impérativement au bureau de vote avant le 4/12/2014 ...

Votez et faites voter
UNSA le 4
décembre 2014

Merci pour votre fidélité et votre confiance !

comparée en interministériel, et nous étions donc sur la bonne voie. Or, précisément, la baisse des taux pro-pro par la DGAFP pouvait être compensée par un taux dérogatoire ministériel fondé sur la structure du corps...

Malgré la contribution argumentée de l'UNSA-UPCASSE, la DRH n'a pas été en mesure de convaincre la DGAFP et nous connaissons donc dès la session 2015 une baisse du nombre de postes ouverts à l'examen professionnel et, ipso facto, une baisse corrélative des promotions au choix. Il faut dire que la DRH a choisi de privilégier le dossier CAEDAD plutôt que celui-ci et nous en mesurons les conséquences dans les deux cas (cf CAEDAD ci-dessous) !

L'UNSA-UPCASSE dénonce cette situation qui, bridant les possibilités de promotion des attachés va aussi, à terme, appauvrir le vivier du 3ème niveau qui vient tout juste d'être mis en place.

Nous sommes déterminés à nous battre sur ce dossier dans l'intérêt général de TOUS les attachés pour obtenir ce taux dérogatoire

Pour mémoire:

<http://extranet.unsa-upcasse.equipement.gouv.fr/cigem-des-attaches-l-uns-upcasse-a1067.html>

<http://extranet.unsa-upcasse.equipement.gouv.fr/cigem-des-attaches-l-uns-upcasse-a1310.html>

CAEDAD : l'UNSA seule vent debout en CTM CONTRE le projet de modification du décret statutaire.

Inscrit à l'ordre du jour du CTM du 30 octobre 2014, le projet de décret CAEDAD a fait l'objet d'une vive opposition de l'UNSA que la déclaration préalable lue par notre secrétaire national, R.Baylocq, en tant qu'expert UNSA, illustre mieux qu'un grand discours :

<http://extranet.unsa-upcasse.equipement.gouv.fr/caedad-l-uns-upcasse-oppose-seule-aux-a1412.html>

A toute chose malheur étant bon, il sera désormais indiscutablement établi que seule l'UNSA défend l'ensemble des attachés du MEDDE/MLETR ; les autres OS, représentées ou non à la CAP des attachés, s'étant désintéressées du sujet et, finalement, abstenues lors du vote sur le texte... !

Actualité de l'examen professionnel d'attaché 2015 :

- 60 postes seulement, c'est inadmissible!

<http://extranet.unsa-upcasse.equipement.gouv.fr/60-postes-a-la-session-2015-de-l-a1423.html>

- la composition du jury est désormais connue:

<http://extranet.unsa-upcasse.equipement.gouv.fr/exa-pro-d-attache-e-principal-e-la-a1413.html>

L'administration envisage une publication des résultats le 1^{er} décembre...

